



Marie-Aude Murail  
*Oh, boy!*

## *Le livre*

Ils sont frère et sœurs. Depuis quelques heures, ils sont orphelins. Ils ont juré qu'on ne les séparerait pas. Il y a Siméon Morlevent, 14 ans. Maigrichon. Yeux marron. Signe particulier : surdoué, prépare actuellement son bac. Morgane Morlevent, 8 ans. Yeux marron. Oreilles très décollées. Première de sa classe, très proche de son frère. Signe particulier : les adultes oublient tout le temps qu'elle existe. Venise Morlevent, 5 ans. Yeux bleus, cheveux blonds, ravissante. La petite fille que tout le monde rêve d'avoir. Signe particulier : fait vivre des histoires d'amour torrides à ses Barbie. Ils n'ont aucune envie de confier leur sort à la première assistante sociale venue. Leur objectif est de quitter le foyer où on les a placés et de se trouver une famille. À cette heure, deux personnes pourraient vouloir les adopter. Pour de bonnes raisons. Mais aussi pour de mauvaises. L'une n'est pas très sympathique, l'autre est irresponsable, et... Ah, oui ! ces deux personnes se détestent.

Ce livre a obtenu le « Prix Jeunesse France Télévision 2000 », décerné par un public de lecteurs de 11 à 14 ans, le « Prix Tam-Tam Je Bouquine » 2000, le « Prix Pot de Bille » de Montbéliard 2000, le « Prix Sésame » décerné par la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le prix « Julie des lectrices » décerné par les lectrices du magazine Julie (Milan presse), le « Prix Ados » de la ville de Rennes 2001, le Prix « LIVRENTETES » 2001 et le « Prix Farniente » 2001 (Belgique).

L'adaptation théâtrale de *Oh, boy !* par Olivier Letellier, a reçu le Molière du spectacle jeune public 2010.

### *L'auteur*

Qui n'a pas entendu parler de Nils Hazard, l'étruscologue-détective ? Ou d'Émilien, héros du quotidien dont on sait à peu près tout depuis *Baby-Sitter Blues* ? Ainsi, Marie-Aude Murail explore différentes veines, qu'elles soient politiques, réalistes ou fantastiques, avec pour devise : ne jamais se répéter, ne jamais être là où on l'attend.

Marie-Aude Murail

# Oh, boy !

Médium poche  
*l'école des loisirs*  
11, rue de Sèvres, Paris 6<sup>e</sup>

*Pour Danielle Buysens*

« L'humour est une déclaration de dignité,  
une affirmation de la supériorité de l'homme  
sur ce qui lui arrive. »

ROMAIN GARY

Chapitre 1  
*Où les Morlevent découvrent qu'ils  
sont des enfants sans parents*

Le 12 de la rue Mercœur à Paris abritait la famille Morlevent depuis deux ans. Trois enfants et deux adultes, la première année. Trois enfants et un adulte, la seconde année. Et ce matin-là, trois enfants seulement, Siméon, Morgane et Venise, quatorze, huit et cinq ans.

– On va faire un jurement, proposa Morgane. On jure que personne peut nous séparer. Hein, Siméon ?

Venise leva la main, prête à jurer. Mais Siméon, l'aîné des Morlevent, restait enfoncé dans ses pensées, assis sur la moquette et le dos collé au mur. Il n'avait plus que... un coup d'œil à sa montre... un quart d'heure pour sauver la situation. L'assistante sociale allait repasser. Elle avait promis à Siméon une « solution définitive ». Jusqu'à présent, elle ne lui avait pondu que des solutions provisoires : la gardienne de Venise, la concierge d'en face ou la voisine du dessus. Mais ces braves personnes avaient trop peur qu'on leur refile trois orphelins de quatorze, huit et cinq ans. Total : ils étaient là, dans leur appartement, attendant l'« assistance sociable », comme l'appelait Venise.

– Elle va nous coller dans un foyer, prédit Siméon.

Car ils n’avaient aucune famille, pas de grands-parents, d’oncles ni de tantes, pas même un parrain. Rien. La famille Morlevent, c’étaient trois enfants, point. Venise interrogea sa sœur du regard.

– Un « foyer », expliqua Morgane, c’est un genre d’hôtel pour les enfants qu’ont pas de parents.

– Ah bon, dit simplement Venise.

Depuis la veille, ils étaient des enfants-qui-n’ont-pas-de-parents. Venise l’admettait parfaitement. Les gens n’avaient pas de raison de lui mentir. En même temps, ça n’avait aucun sens. Maman était peut-être morte, mais elle devrait la conduire à la danse, lundi, parce que la dame du cours de danse, elle n’aime pas qu’on manque.

Siméon consulta sa montre : dix minutes. Il lui restait dix minutes. Au-dessus de son bracelet de montre, il aperçut cette tache rouge qui s’étalait sur son bras depuis la veille. Il rabattit sa manche.

– Papa n’est pas mort, il a disparu, dit-il pensivement. Ils vont chercher de son côté.

Mais on l’avait déjà cherché pour lui faire payer la pension alimentaire de ses enfants. Tout ce qu’on avait appris, c’était qu’il avait été marié très jeune et qu’il avait abandonné sa femme et...

– Ça y est ! s’écria Siméon en faisant claquer ses doigts maigres.

La solution. Il l’avait ! La femme que leur père avait épousée ? Non, bien sûr que non. Ce serait comme la gardienne de Venise ou la concierge. Dès qu’on pousserait trois orphelins sur son palier, elle prendrait aussi sec une

tête de solution provisoire. Non, la solution définitive, c'étaient les enfants issus de ce mariage.

– On... on a le... le même père. On... on est de... du même sang.

Siméon en bégayait, ébloui par cette brutale révélation. Ils avaient de la famille. Bon, ils ne l'avaient jamais vue et c'était la première fois que lui-même y pensait. Mais ces gens-là portaient le même nom qu'eux.

– Morlevent ! Ce sont des Morlevent comme nous. On n'est pas les seuls à porter ce nom à la con ! s'enthousiasma Siméon.

Cinq minutes. Dans cinq minutes, il faudrait convaincre l'assistante sociale. Siméon serra les poings. Venise le questionna :

– Mais on le fait, le jurement, ou pas ?

– On le fait, dit l'adolescent. Écoutez, les filles. Sur terre, il y a d'autres Morlevent que nous, je ne sais pas combien. Ce sont nos demi-frères et nos demi-sœurs. Ils sont nés avant nous. Ils sont plus vieux que nous. Vous comprenez ? On DOIT leur confier notre garde.

Venise, fermant à demi les yeux, vit sortir de terre des jeunes gens brandissant l'épée : la garde des Morlevent. Plus réaliste, Siméon s'interrogeait déjà sur l'obligation qu'ont les aînés d'élever des frères et sœurs orphelins. Le garçon étendit devant lui son poing et dit avec un sérieux surprenant :

– Les Morlevent ou la mort.

Morgane posa son poing sur le sien et Venise compléta la pile en répétant :

– Les Morlevent ou la mort.

Puis elle ajouta :

– C’est quoi que tu as sur le bras ?

La manche avait remonté. Siméon tira dessus en marmonnant :

– Rien. Un coup.

On entendit alors claquer la porte d’entrée. C’était Bénédicte Horau, l’assistante sociale.

– Ça y est, les enfants, dit-elle, tout essoufflée par ses démarches, j’ai une solution !

– Nous aussi, répondit Siméon.

– Ouais, on a toute une garde de frères ! ajouta Venise en faisant le Z de Zorro avec une épée imaginaire.

Morgane se voulut plus objective.

– C’est seulement des demis du mariage à Papa. Mais ça compte quand même. À l’école, j’ai 9,5 de moyenne et Lexane a 9. Je suis devant elle au classement.

Notant l’air ahuri de l’assistante sociale, Morgane fit un nouvel effort d’explication.

– Ma copine Lexane, elle est chinoise. Elle a des faux parents parce qu’elle est adoptée. Mais elle trouve que c’est mieux que rien. C’est comme les demis, c’est mieux que pas du tout.

« Ils sont très perturbés », songea Bénédicte, qui avait besoin de s’en tenir à des choses simples.

– Bon, dit-elle, je vous ai trouvé de la place au foyer de la Folie-Méricourt. C’est très pratique parce que vous pourrez continuer à aller à votre école et...

– Vous n’avez pas compris, l’interrompt Siméon.

– Ouais, on veut aller chez nos frères ! glapit Venise (qui avait décidément une préférence pour les hommes).

– Ou on se tue, compléta Morgane sur un ton purement informatif.

Cette dernière phrase alerta Bénédicte. On avait menti aux enfants Morlevent pour ne pas les bouleverser davantage. On leur avait dit que leur mère s'était tuée accidentellement, en tombant dans l'escalier. En fait, elle avait avalé du détergent pour la vaisselle. Puis, dans l'horreur des souffrances provoquées par le produit, elle était sortie de l'appartement pour appeler au secours. Et elle était tombée dans l'escalier. C'était un suicide.

– Écoutez, les enfants...

– Non, VOUS, écoutez-nous, dit Siméon. Nous avons de la famille et il faut la prévenir. Mon père a déjà eu des enfants.

Siméon en ignorait et le nombre et le sexe. Il ne s'était jamais intéressé à la question. Un jour, dans un accès de déprime, sa mère avait seulement laissé échapper : « Ce salaud ! Ce n'est pas la première fois qu'il abandonne des enfants ! »

– Morlevent, ce n'est pas un nom courant. On doit pouvoir les retrouver, insista Siméon.

Bénédicte secoua la tête d'une façon qui ne voulait dire ni « oui » ni « non ».

– Pour le moment, je vais vous accompagner au foyer. C'est le plus urgent.

– Non, dit Siméon. Le plus urgent, c'est de savoir dans quelle mesure on peut confier la garde d'orphelins à des demi-frères ou sœurs, dans le cas où ils sont majeurs. Vous pourriez me procurer un Code civil ?

Bénédicte regarda Siméon sans pouvoir prononcer un mot. Elle avait l'habitude des adolescents. À sa connaissance, ils ne parlaient pas de cette façon.

– Je suis surdoué, lui dit Siméon presque comme s’il s’excusait.

Monsieur Mériot, le directeur du foyer de la Folie-Méricourt, avait d’abord refusé d’accueillir la fratrie Morlevent. Son centre n’hébergeait que des garçons entre douze et dix-huit ans. Il pouvait accepter Siméon, mais pas ses petites sœurs.

– Ils sont très perturbés, dit Bénédicte au directeur. Une séparation serait une catastrophe affective pour eux. Je vais leur chercher une famille d’accueil, mais en attendant...

Tout en parlant, elle regardait autour d’elle pour juger de la bonne tenue du foyer. Des ados jouaient au baby-foot dans son dos et elle entendait fuser les traditionnels : « Ta race ! » et : « Je vais te niquer ! »

– Les petits Morlevent sont très isolés, reprit-elle. Ça leur fera du bien de se retrouver avec des jeunes de leur âge.

– Cinq et huit ans, observa monsieur Mériot, toujours réticent, on ne peut pas dire que ce soient des ados !

Bénédicte décida de jouer une autre carte en apitoyant le directeur :

– Leur situation est vraiment tragique. Leur père a disparu dans la nature et leur mère, en pleine dépression nerveuse, vient de se suicider en avalant du Sun Vaisselle.

Le directeur eut une grimace douloureuse. Derrière eux, les insultes avaient cessé. On écoutait.

– Bon, amenez-les, céda monsieur Mériot, culpabilisé. Je veux bien vous dépanner.

Par exception, donc, Morgane et Venise obtinrent une

toute petite chambre au foyer de la Folie-Méricourt. On aurait pu penser qu'on avait débarrassé pour elles le placard à balais. L'unique fenêtre donnait sur une courette où des eaux usées se déversaient d'un tuyau crevé, faisant entendre un bruit navrant de flic flac sur les pavés. Par comparaison, leur frère était royalement logé dans une chambre claire et spacieuse. Malheureusement, Siméon devait la partager avec Tony, un camarade de son âge. Tous les soirs, Siméon bénissait l'inventeur du baby-foot car, tous les soirs, Tony retrouvait les autres dans la salle du « baby ». À ce moment-là, et à ce moment-là seulement, Siméon pouvait sortir les livres de classe qu'il dissimulait au fond de sa valise. Il savait depuis longtemps, depuis la crèche très exactement, qu'il avait tout intérêt à cacher sa différence à ses contemporains.

« Peuvent être dispensés de la tutelle, ceux à qui l'âge, la maladie, l'éloignement, des occupations professionnelles ou familiales exceptionnellement absorbantes rendraient particulièrement lourde cette nouvelle charge. »

Assis sur la moquette et dos au mur, Siméon soupesait chaque mot du Code civil qu'il avait emprunté au CDI de son lycée. D'après la loi, il semblait difficile de refuser la tutelle d'un mineur orphelin quand on en était le grand-père ou la grand-mère. Mais on ne disait rien de précis au sujet des frères et sœurs. Et encore moins au sujet des demis. Un grattement à la porte interrompit la lecture de Siméon. Les deux sœurs se faufilèrent dans la chambre.

– Alors ? demanda respectueusement Morgane.

– J'avance, lui répondit Siméon en refermant son Code civil. Après, je potasserai le Code pénal pour savoir

combien j'aurai d'années de prison si j'assassine Dents-de-lapin.

Dents-de-lapin, c'était le surnom de Tony.

– Vous, vous avez de la chance, dit Siméon. Vous êtes ensemble, le soir.

Il avait vu leurs deux lits côte à côte. Il aurait voulu dormir là, à leurs pieds, au milieu des peluches.

– Oui, mais Morgane, elle raconte pas les histoires aussi bien comme Maman, se plaignit Venise.

Un ange passa au-dessus des enfants Morlevent. L'ange muet des grandes douleurs.

– Oui, bon, fit Siméon, d'une voix éraillée. Mardi, on voit le juge.

– Pourquoi qu'on nous juge ? se révolta Venise. C'est pas ma faute si Maman, elle est mort dans l'escalier.

Siméon désigna Venise à sa cadette.

– Tu lui expliques ?

– C'est pas un juge pour punir, commença Morgane. C'est pour dire où on va aller, après le foyer...

– Tu lui expliques dehors, coupa Siméon en montrant sa porte. Je dois encore réfléchir.

Les filles sortirent sans protester. La réflexion de Siméon, c'était sacré. Le garçon regarda sa montre. Il était 21 h 15. Au-dessus de sa montre, la tache rouge bleuissait lentement. Il y en avait une autre qui gagnait sur l'autre bras. Il ne voulait pas y penser.

– 21 h 15, dit-il à mi-voix pour se concentrer sur autre chose.

À 21 h 30, Dents-de-lapin serait de retour dans la chambre. Donc, il restait quoi ? Un quart d'heure. Un quart d'heure pour pleurer.

«Tout ça, pensa Siméon en étouffant ses sanglots dans l'oreiller, c'est une question d'or-ga-ni-sa-tion.»

Les bras de la nuit se refermèrent sur lui.

– Maman, soupira-t-il en s'endormant.

Le lendemain matin, Siméon croisa dans un couloir deux grands ados du foyer qu'il ne connaissait que de vue. Ils lui barrèrent la route.

– Alors, c'est vrai ce que disait Dents-de-lapin sur ta mère, hier soir, au baby ?

Siméon évalua la situation. Il était seul dans le couloir. Les deux autres faisaient une tête de plus que lui. Il ne fallait ni se dérober ni provoquer.

– Je ne sais pas de quoi vous parlez, répondit-il, le ton neutre.

– Que ta mère, elle s'est tuée en buvant du Canard Vécé.

La douleur déchira le maigre corps de Siméon. Il comprenait enfin ces regards qu'on lui jetait, entre horreur et pitié, ces murmures qui s'éteignaient quand il entra dans une pièce. Il prit le temps de sourire avant de répondre.

– N'importe quoi ! C'était du Décap four.

Le foyer de la Folie-Méricourt était un concentré de misères juvéniles. Mais ça, ça en imposait. Les deux garçons, bizarrement impressionnés, se collèrent au mur pour laisser passer Siméon. Quand celui-ci entra dans la salle du petit déjeuner, il vit tout de suite que les deux petites sœurs déjà attablées avaient pleuré.

– Qu'est-ce qui ne va pas ? demanda-t-il en s'asseyant devant son bol.

– C’est Dents-de-lapin, répondit Morgane. Il dit que Maman est morte parce qu’elle a... qu’elle a... bubu... bubu...

Elle se mit à sangloter, momentanément incapable de terminer sa phrase. Siméon se tourna vers sa petite sœur qui chuchota comme un secret honteux :

– Parce qu’elle a bu du Canard Vécé.

Siméon prit de nouveau le temps de sourire. C’était un truc qu’il avait pour préparer ses réponses lorsqu’il était un peu pris de court.

– N’importe quoi, dit-il avec autorité. On n’a jamais eu de Canard Vécé à la maison.

– Ah bon, soupira Venise, pleinement réconfortée.

## Chapitre 2

### *Où les enfants Morlevent attendent un Roi mage*

Madame la juge des tutelles, Laurence Deschamps, était une jolie femme énergique et un peu boulotte qui carburait au chocolat noir. Du Nestlé 52 % de cacao, amer et doux, fondant et râpeux, qu'elle cachait dans le tiroir de son bureau. Devant l'aridité du dossier Morlevent, madame la juge décida de s'offrir deux carrés bien noirs, bien durs. Mordant à même la plaque, elle y imprima la trace de sa robuste denture.

– Entrez ! fit-elle, un peu confuse, en entendant frapper.

Elle referma précipitamment son tiroir et essuya du petit doigt le coin de ses lèvres. Elle avait la hantise de trahir son secret en montrant aux autres des moustaches de chocolat. Bénédicte Horau, la jeune assistante sociale, entra dans le bureau de madame la juge. Les deux femmes travaillaient ensemble depuis peu et se connaissaient mal.

– Asseyez-vous, dit Laurence, la bouche encore empâtée par le chocolat et prenant un air majestueux par compensation.

Intimidée, Bénédicte s'assit au bord de la chaise.

– Je vous ai fait venir au sujet des petits Morlevent, dit la juge. Tout d'abord, est-ce qu'ils se sentent bien dans le foyer où vous les avez placés ?

Comme le ton était abrupt, Bénédicte crut y percevoir un reproche. Elle regarda fixement la juge sans trop savoir quoi répondre. « J'ai des moustaches de chocolat », se méprit Laurence et elle frotta le bord de ses lèvres d'un air de méditation douloureuse.

– Comment réagissent-ils ?

– Eh bien, je ne... Ils sont perturbés, dit Bénédicte, se raccrochant à sa formule préférée.

– Évidemment. L'aîné... c'est un garçon, je crois ?

– Oui. Siméon.

– Quatorze ans, c'est ça ?

– Oui.

– Tendance à se replier ou plutôt agressif ?

– Nnon, hésita Bénédicte, qui ne savait vraiment pas quoi penser du garçon.

– Il arrive à parler ? insista la juge. Il est choqué ?

– Pas... pas vraiment.

Agacée, la juge se mit à feuilleter le dossier.

– Incroyable ! dit-elle. Ce désert dans lequel ils sont ! Pas de famille, pas d'amis. Rien. Le vide social. Je ne vois pas comment je pourrais désigner un tuteur ou constituer un conseil de famille.

– Il y a la gardienne de Venise. Elle veut bien s'occuper de la petite si on cherche une famille d'accueil pour elle.

– Ouiiii, soupira Laurence Deschamps. Ce serait dommage de faire éclater la fratrie. Quatorze ans, le garçon ? Il est en... quatrième ?

- En terminale, bredouilla l’assistante sociale.
- Non. Pas à quatorze ans, rectifia la juge, comme si la chose allait de soi.

Puis elle fronça les sourcils car elle venait de lire dans le dossier : « Siméon Morlevent, 14 ans, terminale S au lycée privé Sainte-Clotilde. »

- Mais c’est un phénomène ! s’exclama la juge.
- Ça, vous pouvez le dire ! se soulagea l’assistante sociale, que Siméon mettait mal à l’aise. Il ne ressemble pas à un enfant normal. D’ailleurs, il se prend pour un surdoué.
- C’en est un, remarqua Laurence.

Le cas Morlevent devenait soudain passionnant. La juge avait entre les mains le destin d’un jeune surdoué. « Siméon Morlevent », le nom même était intrigant. Romantique. Un bel adolescent farouche... Laurence avait en elle une terrible fringale d’aimer que le chocolat n’apaisait pas tout à fait. Veiller sur un jeune surdoué, l’aider à trouver son équilibre, le pousser dans la vie... Elle pensait à tout cela confusément en se répétant : « Siméon Morlevent. »

- Vous disiez ? sursauta-t-elle.
- L’assistante sociale avait continué de parler tandis que la juge s’était prise à rêvasser.
- Mais au sujet des demi-frères ou sœurs...
  - Quels demi-frères ? s’étonna Laurence.
  - Il paraît qu’il existe d’autres Morlevent. Le père se serait marié et aurait eu des enfants.
  - Ce n’est pas indiqué dans le dossier.
  - C’est le gamin qui prétend cela.
- Bénédicte n’avait pas apprécié la façon dont Siméon s’était adressé à elle pour lui en parler.

– Si ces Morlevent existent, dit la juge, c’est très important. Le nom n’est sûrement pas courant. Il faudrait vérifier si...

Sans ajouter un mot, Laurence fit pivoter son fauteuil pour se retrouver face à son ordinateur. En quelques gestes vifs, elle se connecta au service annuaire du Minitel puis tapa : MORLEVENT PARIS 75. L’écran afficha deux réponses. L’une concernait le docteur Josiane Morlevent et l’autre, un certain Barthélemy Morlevent. La juge releva les deux adresses puis, par prudence, lança une recherche de « Morlevent » sur l’ensemble de la France. Elle ne trouva personne d’autre.

Laurence consulta son agenda. Les enfants Morlevent devaient lui être présentés le mardi suivant. On était vendredi. Il lui fallait mener sa petite enquête rondement. Le docteur Josiane Morlevent habitait non loin du bureau de la juge. Elle commencerait par elle, dès le lendemain.

Le samedi matin, Laurence se retrouva au bas d’un immeuble bourgeois, près du parc Montsouris. Le docteur Morlevent était ophtalmologue. Une dame d’un certain âge et dont l’embonpoint fit plaisir à la juge ouvrit la porte avec beaucoup de solennité.

– Vous avez rendez-vous ?

– Non. Je suis madame Laurence Deschamps, juge des tutelles.

Laurence savait que son titre n’évoquait rien de précis dans l’esprit des gens mais que le terme de « juge » suffisait à les affoler. D’ailleurs, la secrétaire du docteur Morlevent

Du même auteur à *l'école des loisirs*

Collection MÉDIUM

*Ma vie a changé*

*Amour, vampire et loup-garou*

*Tom Lorient*

*L'expérimenteur (avec Lorris Murail)*

*Maité coiffure*

*Simple*

*La fille du docteur Baudoin*

*Papa et maman sont dans un bateau*

*Le tueur à la cravate*

Collection BELLES VIES

*Charles Dickens*

La série des *Nils Hazard* :

*Dinky rouge sang*

*L'assassin est au collège*

*La dame qui tue*

*Tête à rap*

*Scénario catastrophe*

*Qui veut la peau de Maori Cannell ?*

*Rendez-vous avec Monsieur X*

*Miss Charity (illustré par Philippe Dumas)*

Adapté par Marie-Aude Murail

*De grandes espérances, Charles Dickens*

© 2000, l'école des loisirs, Paris, pour l'édition papier  
© 2013, l'école des loisirs, Paris, pour l'édition numérique  
Loi n° 49.956 du 16 juillet 1949 sur les publications  
destinées à la jeunesse : mars 2000

ISBN 978-2-211-21732-3